



**ADMINISTRATION COMMUNALE DE WOLUWE-SAINT-PIERRE**  
**Avenue Charles Thielemans 93**  
**1150 BRUXELLES**

Service Secrétariat

**Réponse à une question écrite d'un conseiller communal**

**QUESTION ECRITE**

<b>Demande de :</b>	Jonathan de PATOUL
<b>Date :</b>	06-10-2025
<b>Adressée à :</b>	Françoise de CALLATAY-HERBIET et Carla DEJONGHE

**Sujet : Année scolaire 2025-2026 – Académies francophones et néerlandophone**

Les chiffres officiels du comptage du nombre d'élèves sont établis au début du mois d'octobre.

À ce sujet, mes questions sont les suivantes :

1. Effectifs d'élèves dans les académies de musique, de danse et des arts de la parole
  - Pour chacune des deux académies (francophone et néerlandophone), quel est le nombre total d'élèves inscrits pour l'année scolaire 2025-2026 ?
  - Pourriez-vous préciser ces chiffres par section (musique, danse, arts de la parole) ?
  - Pourriez-vous également fournir, selon la même répartition, les chiffres de l'année scolaire 2024-2025 afin de permettre une comparaison ?
  - Par académie, quel est le nombre de demandes en attente pour l'enseignement d'un instrument de musique ?
2. Effectifs d'élèves de l'Académie des arts
  - Pour l'Académie des arts, quel est le nombre total d'élèves inscrits pour l'année scolaire 2025-2026 ?
  - Pourriez-vous préciser ces chiffres par atelier ?
  - Pourriez-vous également fournir, selon la même répartition, les chiffres de l'année scolaire 2024-2025 ?
3. Titularisation des heures de cours dans les académies
  - Toutes les heures d'enseignement prévues dans les académies disposent-elles d'un titulaire ?
  - Si ce n'est pas le cas, quelles sont les charges encore vacantes à ce jour ?
4. Charges d'enseignement
  - Entre les années scolaires 2024-2025 et 2025-2026, y a-t-il eu des pertes ou des gains de charges d'enseignement ?
  - Dans ce cadre, certains membres du personnel ont-ils perdu totalement ou partiellement leur emploi ?
  - Y a-t-il des membres du corps enseignant qui doivent être réaffectés ?

## **REPONSE**

Monsieur le Conseiller,

Nous vous remercions pour votre question écrite et vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les éléments de réponse.

### **1. Effectifs d'élèves dans les Académies de musique, de danse et des arts de la parole**

<b><u>Population scolaire Académies FR</u></b>	<b><u>01-10-2024</u></b>	<b><u>01-10-2025</u></b>
Nombre d'élèves inscrits	1176	1156
Musique	845	911
Paroles	220	265
Danse	153	128

<b><u>Population scolaire Académies NL</u></b>	<b><u>01-10-2024</u></b>	<b><u>01-10-2025</u></b>
Nombre d'élèves inscrits	441	424
Musique	343	336
Paroles	26	21
Danse	74	74
Inter-domaine	34	21

Pour les deux académies, il est à noter que les élèves inscrits peuvent l'être dans les différents domaines, raison pour laquelle le total d'inscrits ne correspond pas à la somme des inscrits dans les domaines.

Le nombre d'élèves sur liste d'attente est de :

- 242 pour l'Académie francophone
- 3 pour l'Académie néerlandophone

### **2. Effectifs d'élèves de l'Académie des Arts**

<b><u>Population scolaire Académies des Arts</u></b>	<b><u>01-10-2024</u></b>	<b><u>01-10-2025</u></b>
Nombre d'élèves inscrits	496	506
Création textile	76/80	78/80
Dessin	31/35	35/35
Peinture	51/50	51/50
Sculpture	36/40	37/40
Bijouterie	30/34	38/35
Photographie	26/30	30/30
Histoire de l'Art	78	87
Formation pluridisciplinaire	55/60	59/60
Formation préparatoire	168/180	178/180

Comme pour les académies de musique, de danse et des arts de la parole, il est à noter que les élèves inscrits peuvent l'être dans les différents ateliers, raison pour laquelle le total d'inscrits ne correspond pas à la somme des inscrits dans les ateliers.

### **3. Titularisation des heures de cours dans les académies**

Dans les trois académies, toutes les heures d'enseignement disposent d'un titulaire.

### **4. Charges d'enseignement**

A l'Académie de musique, de danse et des arts de la parole francophone, la charge d'enseignement est équivalente à celle de 2024-2025 pour la musique et les arts de la parole. Pour le domaine de la danse, il y a un gain d'une période. Aucune perte d'emploi n'est à relever.

L'Académie des arts a obtenu 2 périodes supplémentaires pour cette année scolaire 2025-2026 et aucune perte d'emploi n'est à signaler.

Pour l'Académie de musique, de danse et des arts de la parole néerlandophone, on observe une variation dans la répartition des charges d'enseignement entre les années scolaires 2024-2025 et 2025-2026 :

Discipline	2024-2025	2025-2026	Évolution
Danse	20	25	+5
Musique	212	217	+5
Arts de la parole	10	14	+4
Inter-domaine	4	3	-1
Autre	34	29	-5

Il n'y a pas eu de perte d'emploi par rapport à l'année précédente.

Concernant le personnel mis en disponibilité depuis plusieurs années, des solutions ont pu être trouvées :

- réaffectation ou réemploi au sein de l'académie, dans un autre poste ou une autre discipline;
- réaffectation volontaire de deux membres du personnel dans une autre académie.

Fait à Woluwe-Saint-Pierre, le 24-10-2025

Les échevines déléguées,

Mme Françoise de CALLATAY-HERBIET



Mevr. Carla DEJONGHE

